RAPPORT ANNUEL 2013 2014

BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2009-2014

S'INVESTIR POUR LA RÉUSSITE!

Commission scolaire des Appalaches

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Denis Langlois

Nous sommes heureux de vous présenter le *Rapport annuel 2013-2014* de la Commission scolaire des Appalaches (CSA). Cette année marque la fin de notre *Planification stratégique 2009-2014*.

Notre rapport dresse un tableau exhaustif des résultats obtenus et des actions réalisées au cours des dernières années au regard des quatre grandes orientations rattachées aux objectifs pour lesquels nous avions établi divers champs d'intervention dans notre planification stratégique.

Ce rapport nous permet de jeter un regard critique sur nos résultats ainsi que sur les moyens mis en place pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés au cours de l'année scolaire 2008-2009.

L'analyse de notre bilan, qui est fort encourageant, nous a servi de base pour rédiger notre *Planification stratégique 2014-2016*.

Nous profitons de la publication de notre rapport annuel pour remercier l'ensemble de notre personnel pour le travail accompli et les efforts fournis afin d'offrir des services de qualité à l'ensemble de notre clientèle.

Merci aux parents, à nos bénévoles et à tous nos partenaires qui contribuent à la réalisation de notre mission.

Denis Langlois
Président

Camil Turmel
Directeur général

Camil Turmel

ORIENTATION 1 LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

Objectif 1

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES ÉLÈVES

Assurer un dépistage au niveau de la socialisation et de l'intégration des élèves et mettre en place des interventions précoces dès la maternelle et tout au long de la scolarisation

Ce champ d'intervention sera évalué à travers d'autres champs qui traitent notamment du dépistage précoce, du soutien aux élèves en difficulté, particulièrement en lien avec le plan d'intervention personnalisé.

Assurer une utilisation régulière de l'informatique à l'école

Au cours des cinq dernières années, d'importantes sommes d'argent ont été investies dans ce dossier : ajout de 700 nouveaux ordinateurs, remplacement de 694 ordinateurs et ajout de mémoire vive, installation de 190 tableaux interactifs et d'ordinateurs portables pour en faciliter l'utilisation, achat de 30 vidéoprojecteurs et de 157 portables pour les écoles primaires et secondaires et de 60 ordinateurs pour l'école du Plein-Soleil qui s'est doté d'un projet particulier dans ce domaine. De plus, à titre expérimental, l'utilisation du iPad à l'école a été entreprise dans les écoles du Plein-Soleil, St-Louis (CDM*), Paul VI et à la Polyvalente de Black Lake. Cette approche est aussi expérimentée auprès de certaines clientèles à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. De plus, une démarche «écoles en réseau» est en cours pour les écoles du Perce-Neige, de la Passerelle et de la Pierre-Douce.

Comme on peut le constater, la CSA considère que l'utilisation de l'informatique à l'école est primordiale pour le développement de l'élève et c'est pourquoi elle y contribue de manière significative. Ainsi, nos écoles et nos centres de formation ont l'équipement nécessaire pour proposer à leurs élèves une utilisation adéquate de l'informatique. Au Centre de formation professionnelle Le Tremplin, la mise à jour annuelle des logiciels assure aux élèves une formation à la fine pointe de la technologie.

Le Service informatique assure le soutien technique de ces appareils, alors qu'un conseiller pédagogique accompagne les milieux dans l'application pédagogique. Presque tous les établissements ont un responsable de l'informatique et les élèves profitent de laboratoires et d'équipements, qui servent à leurs apprentissages et qui leur permettent de réaliser des travaux scolaires ou des projets spéciaux.

Nous travaillons à soutenir les élèves pour qu'ils deviennent des citoyens à l'affût des nouvelles technologies.

Promouvoir le respect de l'environnement à l'école et à la maison

La CSA a contribué, particulièrement au cours des cinq dernières années, à l'essor qu'a pris le respect de l'environnement dans notre communauté. La préoccupation environnementale a toujours été présente dans notre région (Récupération Frontenac) et dans nos établissements. Nous participons tous à la récupération du papier, à l'économie de l'eau et de l'énergie. Chaque école collabore à publiciser le respect de l'environnement par l'affichage ou par des activités sporadiques.

*CDM : Classe à développement maximal

Nous nous considérons donc comme un partenaire qui participe à la réalisation de ce mandat collectif et nous sommes heureux de constater les nombreuses implications de chacun de nos milieux. Jour après jour, nous collaborons à créer un monde plus vert.

S'assurer de la reconnaissance et de la valorisation des élèves

Nous savons que la motivation est l'un des facteurs déterminants de la réussite. Nous avons donc particulièrement travaillé, depuis la parution de la dernière planification stratégique, à encourager nos élèves. En effet, toutes les écoles primaires et secondaires ainsi que les centres de formation ont intensifié leurs efforts et mis en place des moyens pour exhorter leurs élèves à se dépasser. Les moyens ont été nombreux et variés (tableaux d'honneur, certificats, lettres personnalisées, spectacles, activités récompenses, galas reconnaissance, cahier méritas, etc.), d'un établissement à l'autre, pour souligner les efforts des élèves. L'implication des plus vieux auprès des plus jeunes a aussi été un élément de valorisation important. Les bulletins d'information des écoles remis aux parents, les sites Internet et les médias ont contribué tant à publiciser ces bons coups hors des établissements scolaires qu'à accroître la motivation de nos élèves. Cette motivation se voit d'autant plus augmentée lorsque les encouragements de la famille sont présents.

Soutenir les projets ou les actions pour contrer la violence

MELS* - But 4 - Objectif 1 : En 2014, chaque milieu aura élaboré et mis en application une stratégie d'intervention pour prévenir et traiter la violence, incluant les actes d'intimidation.		
Année 2009	Année 2014	Cible 2014 : 100 %
Situation de départ : 0 %	Résultat obtenu : 100 %	

Le comité «Qualité de vie à l'école» a travaillé depuis l'année 2008-2009 dans le but de permettre à chacune des écoles primaires et secondaires d'élaborer des stratégies d'intervention afin de contrer l'intimidation et la violence. Après une analyse de la problématique de la violence dans chacun des milieux, des comités ont examiné les résultats et dégagé des conclusions qui leur ont permis de préciser les règles de leur code de vie et leurs modalités d'intervention. Ainsi, depuis 2012, chaque école a adopté son plan de lutte conformément à la *Loi visant à prévenir l'intimidation et la violence à l'école.*

Nous avons également uni nos forces à celles de divers partenaires pour soutenir nos actions. Des ateliers et des activités de sensibilisation ont été offerts dans les milieux pour sensibiliser les membres du personnel, les élèves et les parents. Des actions ont été posées dans chaque établissement (surveillance accrue, activités sportives structurées, jeunes leaders au primaire, unités sans violence, protocole d'intervention rapide, etc.) pour assurer la sécurité des élèves. Les parents, les policiers-éducateurs, les transporteurs scolaires, les surveillants d'élèves, certains organismes et le CLSC* ont été impliqués dans les démarches. Déjà, nous constatons l'impact de nos actions, mais nous sommes conscients que ce sera toujours un dossier à suivre de près.

Concours Salon international du livre de Québec

Catégorie 5-6 ans
1er prix : Rosalie Roy, école Paul VI

Catégorie 7-8 ans
2e prix : Milan Bilodeau, école St-Louis
Mme Marie-Ève Tardif, enseignante
1er prix : Rosyanne Delisle, école St-Louis
3e prix : Léa-Kim Grenier, école St-Louis

*MELS : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
*CLSC : Centre local de services communautaires

Grand Défi Santé Primaire 2014

M. François Coulombe-Fortier, athlète olympique en Taekwondo

Grand Défi Santé Primaire 2014

Soutenir l'implication d'une politique alimentaire et de saines habitudes de vie dans les établissements

MELS - But 4 - Objectif 2 : En 2014, chaque milieu appliquera un plan d'action et des programmes en lien avec la Politique saines habitudes de vie - volet alimentation de la CSA.		
Année 2009	Année 2014	**Cible 2014 : 100 %**
Situation de départ : 0 %	Résultat obtenu : 100 %	
MELS - But 4 - Objectif 3 : Chaque milieu appliquera un plan d'action et des programmes en lien avec la Politique saines habitudes de vie - volet mode de vie physiquement actif de la CSA.		
Année 2009	Année 2014	**Cible 2014 : 100 %**
Situation de départ : 0 %	Résultat obtenu : 100 %	

Après l'adoption de sa *Politique saines habitudes de vie* en 2010, la CSA a mis en place différents moyens pour soutenir les milieux dans des orientations axées sur la prévention et la promotion. Ainsi, toutes les écoles primaires et secondaires ont adopté leur plan d'action pour la promotion des saines habitudes de vie, autant pour le volet alimentation que pour le volet mode de vie physiquement actif. Quelques écoles devront néanmoins le faire adopter par leur conseil d'établissement au début de l'année scolaire 2014-2015.

Il suffit de circuler dans les écoles primaires de la CSA pour constater les saines habitudes alimentaires (collations, desserts santé, activités de cuisine, etc.) et sportives (récréations actives, activités parascolaires, cubes énergie du Grand Défi Pierre Lavoie, etc.) de nos jeunes et les nombreuses activités de support qui s'y vivent. De nombreux programmes sont exploités (École en santé, Défi 5 fruits/5 légumes, Défi Moi j'croque, Bouge bien, bouffe bien, Grand Défi Pierre Lavoie, Défi Santé Primaire CSA, etc.) et font la joie des enfants qui s'y impliquent sans réserve. De plus, le comité des sports de la CSA, avec l'excellente collaboration des spécialistes en éducation physique, a permis à chaque année à plusieurs de nos élèves du primaire de pratiquer à l'école différentes activités sportives telles que le soccer, le cross-country, le cheerleading, le hockey cosom et le badminton. Le succès de ces activités a toujours été grandissant. En effet, la participation des élèves a triplé au cours des cinq dernières années.

La participation de nos adolescents du secondaire est moins évidente. L'action des écoles se concentre donc davantage sur la gestion des boissons et des aliments offerts à l'école. À l'occasion, des activités de promotion de saines habitudes de vie sont faites dans certains groupes ou par affichage. De plus, les écoles proposent des activités sportives dans les moments libres et des activités parascolaires (football, athlétisme, etc.) ainsi que des tournois interécoles (cross-country, hockey cosom, badminton, volleyball et athlétisme).

La formule des petits déjeuners et des collations santé offerte aux élèves du primaire et du secondaire s'inscrit dans les saines habitudes de vie à l'école. Ces programmes, qui ont été mis en place pour venir en aide à des élèves démunis, sont possibles grâce au soutien de bénévoles et de commanditaires dont la Fondation Carrier-Fecteau et la Fondation Collations Élèves Démunis.

Objectif 2

AUGMENTER LE TAUX DE DIPLOMATION, NOTAMMENT CHEZ NOS GARÇONS

MELS - But 1 - Objectif 1 : D'ici 2014, augmenter de 4 % le taux moyen de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.		
Années 2006 à 2008	Années 2011 à 2013	**Cible 2014 : 78 %**
Situation de départ : 74 %	Résultat obtenu : 73, 4 %	
MELS - But 1 - Objectif 2 : D'ici 2014, diminuer de 8 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, c'est-à-dire passer d'une moyenne de 61 à une moyenne de 53.		
Années 2004 à 2006	Années 2010 à 2012	**Cible 2014 : 53**
Situation de départ : 61	Résultat obtenu : 46	
MELS - But 3 - Objectif 1 : D'ici 2014, augmenter de 10 % le taux moyen de diplomation et de qualification des élèves des classes FAE* (FMS* et FPT*). Indicateur : taux d'élèves qualifiés sur l'ensemble des élèves des classes FAE en tenant compte qu'une nouvelle cohorte commence chaque année scolaire.		
Année 2010 - cohorte 2003-2004	Année 2010 à 2014 - cohortes 2004 à 2008	**Cible 2014 : 28 %**
Situation de départ : 18 %	Résultat obtenu : 37,75 %	

Accentuer le dépistage et les interventions précoces afin de soutenir, dès le départ, la motivation et la réussite de nos élèves

De façon régulière, toutes les écoles primaires interviennent rapidement auprès de leurs élèves du préscolaire : accueil, évaluation, identification des besoins particuliers avec les services disponibles (orthophonie, orthopédagogie, psychologie et éducation spécialisée) et, au besoin, avec les partenaires, soit le Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford (CSSSRT), le Centre local de services communautaires (CLSC), le Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI). Notons que dans certains milieux identifiés par le MELS, l'accueil progressif se fait dès l'âge de quatre ans.

La CSA a, pour sa part, mis en place une formation et un accompagnement des enseignantes du préscolaire portant sur la conscience phonologique (Petits noms j'entends tes sons) et a proposé une démarche d'intervention et d'évaluation pour la clientèle présentant un trouble spécifique d'apprentissage du langage écrit (TSALÉ).

De plus, entre 2010 et 2012, la CSA a tenté une collaboration avec le milieu afin de rechercher des moyens pour faciliter l'arrivée en maternelle des enfants du secteur Sud qui fréquentent les centres de la petite enfance (CPE). Nous devons avouer que l'expérimentation n'a pas donné les résultats espérés.

*FAE : Formation axée en emploi
*FMS : Formation en métiers semi-spécialisés
*FPT : Formation préparatoire au travail

Voyage «Europe 2014»
POLYVALENTE DE THETFORD MINES

Arts du cirque
POLYVALENTE DE DISRAELI

Pour les prochaines années, nous fondons nos espoirs sur une participation accrue au comité «Ensemble pour nos enfants». Nous avons mis en place un processus de transmission d'informations entre les CPE, les garderies en milieu familial, le CRDP, le CRDI et les écoles primaires, le tout chapeauté par les services complémentaires de la CSA. Dans le même sens, un projet avec les parents est en cours à l'école Ste-Bernadette. Ces expériences devraient nous permettre de mieux accompagner nos élèves dès leur entrée à l'école.

Consolider et, si possible, bonifier l'offre de service par l'ajout et le renforcement de projets–écoles

L'école publique possède une mission d'accessibilité pour tous les élèves, ce qui ne l'empêche pas de vouloir se positionner comme leader en matière de la qualité de ses services, de la diversité et du développement de ceux-ci. La lecture du présent rapport vous en convaincra, nous l'espérons. Comme vous pourrez le constater, certaines de nos écoles proposent des programmes qui offrent des choix variés à notre clientèle.

ANGLAIS INTENSIF AU PRIMAIRE EN 5E ET 6E ANNÉE (AIBL)	POLYVALENTE DE BLACK LAKE
ANGLAIS CONCENTRATION ET ENRICHI AU SECONDAIRE	POLYVALENTE DE BLACK LAKE
ANGLAIS ENRICHI (3E CYCLE)	ÉCOLE PAUL VI
ANGLAIS INTENSIF (6E ANNÉE)	ÉCOLE STE-BERNADETTE
ARTS DU CIRQUE AU PRIMAIRE	ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO
ARTS DU CIRQUE AU SECONDAIRE	POLYVALENTE DE DISRAELI
CONCENTRATION MULTISPORTS	POLYVALENTE DE THETFORD MINES
HOCKEY	POLYVALENTE DE DISRAELI
PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE AU PRIMAIRE	ÉCOLE ST-NOËL
PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE AU SECONDAIRE	POLYVALENTE DE THETFORD MINES
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DANS LES ARTS ET LE SPORT	ÉCOLE DU TOURNESOL
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES SAINES HABITUDES DE VIE	ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS
PROGRAMME DE CUISINE ÉDUCATIVE	ÉCOLE STE-BERNADETTE
PROGRAMME ENTREPRENEURIAL	ÉCOLE DU TOURNESOL
TECHNOLOGIE AU PRIMAIRE	ÉCOLE DU PLEIN-SOLEIL

Développer le lien d'attachement des élèves envers leur milieu scolaire

Afin de permettre une relation significative entre l'enseignant et l'élève, la CSA a mis en place en 2009 le comité «Les Attachants», formé d'une vingtaine de professionnels du milieu, qui a offert aux écoles intéressées des formations et des outils sur le lien d'attachement, cette approche qui permet à l'élève de développer un lien avec un adulte signifiant. De plus, le comité assure le suivi auprès des personnes et des écoles qui utilisent cette approche.

Nous retrouvons maintenant des «attachants» dans tous nos établissements. Les membres du comité, les directions d'école et près de 275 enseignants ont reçu la formation. Treize écoles primaires en ont fait un projet pour leur école tandis que deux écoles secondaires l'utilisent pour des clientèles ciblées. Les autres personnes formées l'utilisent comme approche personnelle.

On peut dire que ce projet a été bien accueilli et que les résultats confirment ce choix judicieux. Il facilite les interventions et contribue à motiver les élèves quant à leur persévérance scolaire.

De plus, différentes actions ont été mises en place pour développer le sentiment d'appartenance des élèves envers leur établissement, dont la création de logos spécifiques, d'articles promotionnels aux couleurs de l'école et la tenue de rencontres sportives interécoles. L'implication des élèves dans l'organisation de la vie de l'école ou dans les conseils d'élèves est aussi une réalité dans tous nos milieux.

Encourager et soutenir les initiatives et les moyens visant un accompagnement signifiant pour l'élève

La réussite passe par l'accompagnement des élèves. C'est pourquoi plusieurs mesures d'aide sont offertes au primaire et au secondaire, telles que l'orthophonie, l'orthopédagogie, la psychologie, l'éducation spécialisée, les enseignants-ressources, les périodes de récupération, l'aide aux devoirs et les cours de révision en fin d'année. Pour chacun des élèves, dont un besoin particulier est identifié, un plan d'intervention est mis en place avec la participation des parents et des intervenants concernés.

Notons que des activités ont aussi été organisées dans toutes les écoles primaires et secondaires pour faciliter l'entrée des élèves en maternelle, le passage du préscolaire au primaire et le passage du primaire au secondaire. Au secondaire et dans les centres, des interventions spécifiques ont été menées régulièrement auprès des décrocheurs potentiels afin de les garder à l'école et de leur offrir du soutien. Au secondaire, les parents et le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) ont été largement sollicités au cours de ces démarches.

Également, un suivi particulier a été accordé pour les classes en Formation préparatoire au travail (FPT). De nombreuses actions ont été posées et ont fait passer notre taux de diplomation dans ces groupes de 18 % à 37,75 %. Une passerelle vers la formation en métiers semi-spécialisés ou vers la formation aux adultes a été établie. Un plateau de travail (Joujouthèque) a été ouvert dans les locaux du CFP* Le Tremplin et un processus de formation continue en entreprise a également été mis en place.

Comme vous pouvez le constater, les moyens ne manquent pas pour assurer un accompagnement signifiant à nos élèves, jeunes et adultes. Pourtant, nous sommes convaincus qu'il faut continuer à être novateurs pour tenter de répondre encore plus efficacement aux besoins de tous nos élèves. Dans ce sens une approche pédagogique prometteuse, basée sur la recherche «Réponse à l'intervention» (RAI), a été présentée au cours des deux dernières années et un comité a été formé pour en assurer le suivi. Nous pensons que cette approche soutiendra nos actions pour contribuer à la réussite des élèves.

Encourager la persévérance scolaire en supportant les initiatives qui font de l'école un milieu de vie stimulant et enrichissant

Il convient de souligner que les nombreuses améliorations physiques, qui ont été effectuées dans les écoles et les centres au cours des dernières années, contribuent à créer un milieu agréable et sécuritaire pour nos élèves. L'aménagement de nos cours d'école, l'amélioration de nos bibliothèques et de certains salons étudiants et les nombreuses rénovations dans tous les milieux en sont de bons exemples.

Voyage «Angleterre 2014»
POLYVALENTE DE BLACK LAKE

*CFP : Centre de formation professionnelle

De plus, particulièrement au cours de la période couverte par la planification stratégique qui vient de se terminer, les nombreuses activités parascolaires, sociales, culturelles, sportives et les sorties éducatives qui ont été proposées ont contribué à dynamiser la vie de nos établissements et à renforcer le sentiment d'appartenance. La participation des élèves le démontre bien d'ailleurs.

Favoriser l'accès à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle par la diversification des voies d'accès, des modes d'organisation et de l'offre de service

MELS - But 5 - Objectif 1 : D'ici 2014, augmenter de 1 % le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle en rapport avec le nombre total d'élèves inscrits.		
Années 2004 à 2007	Années 2009 à 2012	**Cible 2014 : 42,5 %**
Situation de départ : 41,5 %	Résultat obtenu : 33,2 %	

Au cours des cinq dernières années, dans le but d'augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves, un comité de concertation FP*-FGA*-FGJ*, regroupant tous les centres de formation et toutes les écoles secondaires, a mené diverses actions afin de favoriser l'accès à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle. Parmi ces actions, on peut mentionner les cours d'exploration professionnelle au secondaire, le Colloque orientant en 3e secondaire, le Salon des métiers de la région Chaudière-Appalaches, le Salon de la formation professionnelle, la Semaine de valorisation de la formation professionnelle, les visites industrielles, les stages et les visites aux centres de formation professionnelle, les projets en entrepreneuriat, les séances d'information auprès des parents et des élèves, la Semaine «Le Goût d'entreprendre Desjardins» pour les élèves de la 3e et de la 4e secondaire des trois polyvalentes (en collaboration avec la Société de développement économique de la Région de Thetford et les caisses Desjardins) ainsi que diverses publicités dans les médias écrits et sur Internet, dont une collaboration avec le Cégep de Thetford et le Centre universitaire des Appalaches.

La collaboration avec différents partenaires externes a été essentielle dans ce dossier. D'ailleurs, un projet très intéressant a été mis en place avec le Cégep de Thetford et le Groupe des 12 (un groupe d'entrepreneurs de la région) pour soutenir la persévérance scolaire et assurer une réponse adéquate aux besoins de main-d'oeuvre spécialisée de nos entreprises locales.

La diversification des voies d'accès et la bonification de la carte de la formation professionnelle ont sans aucun doute permis de répondre à des besoins spécifiques et de faciliter la persévérance de plusieurs.

Avec le soutien des conseillers en orientation, les écoles primaires et secondaires ont porté une attention particulière à l'approche orientante qui permet aux élèves de découvrir des formations en lien avec leur choix d'avenir. Des trousses de soutien permettent la sensibilisation des élèves dès la maternelle. Les parents deviennent des collaborateurs importants dans ce dossier.

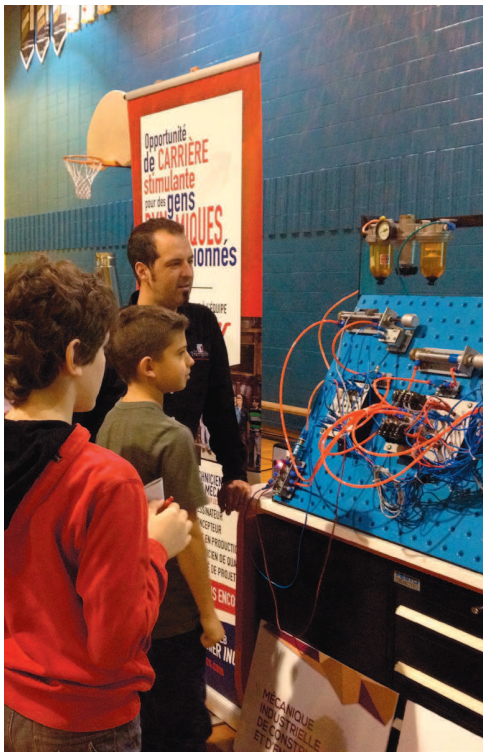

Salon de la formation professionnelle 2014

*FP : Formation professionnelle
*FGA : Formation générale des adultes
*FGJ : Formation générale des jeunes

Pourtant, toutes ces mesures n'ont pas permis d'augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle par rapport au nombre total d'élèves inscrits. De 41,5 % nous sommes passés à 33,2 %. Le marché de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises de la région étant favorable à l'embauche, notre cible était difficile à atteindre. Nous continuerons cependant nos efforts au cours des prochaines années afin d'augmenter notre clientèle en formation professionnelle.

Soutenir l'application de la *Politique des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* dans les établissements

La *Politique des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (EHDAA) constitue la base de nos actions de soutien auprès des élèves qui éprouvent des besoins particuliers. La lecture des éléments présentés à l'objectif 2 montre bien les efforts qui sont déployés pour assurer la réussite de tous. Notre personnel fait preuve de professionnalisme dans l'étude de chacun des plans d'intervention. Malgré les contraintes financières et humaines qui sont imposées, nous offrons un service dont nous pouvons être fiers.

Soutenir les équipes-écoles dans l'implantation des projets éducatifs et des plans de réussite des établissements

La *Planification stratégique 2009-2014 de la CSA* et la *Convention de partenariat 2010-2014* ont permis à tous les acteurs de la CSA de se concerter et de s'investir dans la réussite. En effet, depuis 2009, en collaboration avec le MELS, la commission scolaire a soutenu ses administrateurs en affectant une personne-ressource pour les accompagner et leur proposer des outils qui facilitent leur travail dans la rédaction de leurs objectifs et dans les modalités de reddition de comptes. Cet exercice s'est fait dans le respect des attentes du milieu et de la CSA.

Chaque établissement possède maintenant une *Convention de gestion et de réussite éducative* qui répond aux attentes du milieu et qui précise sa contribution à l'atteinte de la mission de la CSA. Au fil des ans, tous les éléments essentiels y ont été insérés : *Planification stratégique*, *Convention de partenariat avec le MELS*, *Projet éducatif* et *Plan de réussite*. Ainsi, chaque établissement a un document unique qu'il révise annuellement avec son équipe et qu'il propose à la CSA. C'est donc ensemble que le travail s'amorce chaque année. C'est à ce moment que la CSA produit son rapport annuel pour informer ses partenaires de l'évolution de sa planification stratégique.

De plus, depuis 2009, différentes ressources ont accompagné les établissements dans plusieurs dossiers importants tels le lien d'attachement, le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, l'implantation d'une Politique saines habitudes de vie (École en santé, Bouge bien, bouffe bien, etc.), la qualité de la langue (examens uniformes, formations : conscience phonologique et lecture accélérée), l'école orientante, les écoles SIAA*, les formations sur mesure (TSALÉ) et autres.

Défi 4 Vents 2014

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

*SIAA : Stratégie d'intervention Agir autrement

Objectif 3

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE CHEZ LES ÉLÈVES

MELS - But 2 - Objectif 1 : D'ici 2014, augmenter de 1 % le taux moyen de réussite en français lecture (examen préparé par la CSA) à la fin de la 5e secondaire (juin).		
Années 2007 à 2009	Années 2012 à 2014	Cible 2014 : 82,5 %
Situation de départ : 81,5 %	Résultat obtenu : 83,5 %	
MELS - But 2 - Objectif 2 : D'ici 2014, augmenter de 1 % le taux moyen de réussite en français écriture (examen préparé par le MELS) à la fin de la 5e secondaire (juin).		
Années 2007 à 2009	Années 2012 à 2014	Cible 2014 : 79,8 %
Situation de départ : 78,8 %	Résultat obtenu : 74,2 %	

Soutenir l'implication d'une politique linguistique dans les établissements

L'amélioration de la langue française demeure une priorité à la CSA. Sous la direction du comité formé à cet effet, des actions en lien avec la *Politique linguistique*, adoptée en 2010, sont proposées annuellement. Des capsules d'information sont diffusées auprès du personnel, des examens uniformes sont préparés et administrés pour chacun des cycles du primaire et du secondaire, un cahier grammatical uniforme a été distribué dans chacune des écoles pour les différents cycles du primaire et du secondaire, des trousses littéraires ont été fournies au secondaire et des formations ont été proposées pour soutenir l'apprentissage de la langue.

Conséquemment, on peut affirmer que toutes les écoles primaires et secondaires sont très actives dans ce dossier. Pour le personnel, on parle de formations, d'outils, de capsules d'information et d'affiches. Pour les élèves du secondaire, on note des périodes quotidiennes de lecture, des examens uniformes de fin de cycle, des bibliothèques actualisées au goût des élèves et des visites d'écrivains. Pour les élèves du primaire, on ajoutera des périodes hebdomadaires en écriture, un test de grammaire au début et à la fin du 3e cycle du primaire, de nombreuses activités d'enseignement explicite et de promotion de la lecture et de l'écriture et la fréquentation hebdomadaire de la bibliothèque pour tous les élèves. Dans les centres, diverses activités sont offertes, tant au personnel qu'aux élèves.

Lors de la signature de la *Convention de partenariat avec le MELS*, nous souhaitions que nos élèves de 5e secondaire puissent atteindre un taux de réussite en français lecture de 82,5 % (il était à 81,5 % au moment de la signature) et de 79,8 % en français écriture (il était de 78,8 % à la signature). Nous sommes heureux d'avoir dépassé notre objectif en français lecture en atteignant 83,5 % de réussite.Pourtant, malgré les efforts fournis, nous sommes à 74,2 % de réussite en français écriture. Nous poursuivrons donc nos efforts pour tenter d'améliorer ce résultat qui, malgré tout, nous situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

Objectif 1

PERMETTRE AU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE BIEN SE DÉVELOPPER PROFESSIONNELLEMENT

Arrimer davantage le perfectionnement par rapport aux besoins exprimés

Annuellement, les directions d'établissement consultent les différentes catégories de membres du personnel afin de recueillir leurs besoins en perfectionnement. Par la suite, la commission scolaire analyse ces besoins et, afin d'y répondre, propose différentes formations collectives ou individuelles. La collaboration des différents comités de perfectionnement est sollicitée dans ce dossier. De plus, la CSA présente d'autres offres de formation à ses employés, notamment pour les soutenir dans l'atteinte des objectifs qu'elle poursuit dans sa planification stratégique.

Ensuite, chaque année, l'équipe du Service éducatif assume une grande partie des sessions de formation; à l'occasion, ce sont des ressources complémentaires qui viennent apporter leur expertise dans des domaines particuliers.

Au cours des dernières années, la formation a principalement touché certaines approches pédagogiques, les interventions en lien avec la violence et l'intimidation, le dialogue et les relations interpersonnelles, la gestion du personnel, sans oublier les nombreux ateliers offerts aux services de garde et les moyens proposés pour améliorer la langue.

Bonifier le processus d'évaluation du personnel

En 2010-2011, nous avons entrepris une démarche de sensibilisation auprès des secteurs qui doivent procéder à l'évaluation de leur personnel. Nous avons revu le type d'informations à dispenser, ainsi que nos outils de diffusion, afin de permettre aux différents établissements et services de procéder en temps opportun aux évaluations requises. Ensuite, nous avons recueilli différents outils utilisés et validés dans le réseau dans le but de procéder à leur évaluation et d'en faire une application locale. Malheureusement, ce dossier n'a pas cheminé par la suite. Il sera néanmoins au coeur de nos priorités dans la *Planification stratégique 2014-2016*.

Connaître les besoins et les aspirations des employés par rapport à leur développement professionnel

En conformité avec sa nouvelle *Politique de dotation du personnel*, en 2011, une session d'information a été offerte aux enseignants dans le but de constituer un plan de relève des gestionnaires d'établissement. Cette activité a permis de former une banque de candidatures pour les années qui ont suivi et d'amorcer la formation de personnes intéressées qui détenaient les compétences et le profil recherché. La plupart de celles-ci ont déjà obtenu un poste dans l'organisation. Considérant ce fait, nous avons dû procéder à l'ouverture d'un nouveau bassin d'éligibilité au cours de l'hiver 2014.

ORIENTATION 2
L'IMPLICATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DU PERSONNEL

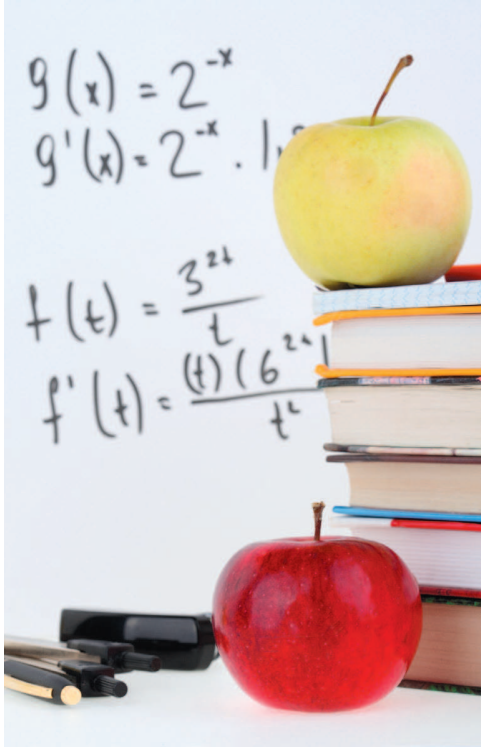

Développer un programme d'accompagnement

Au cours de la mise en place de la dernière planification stratégique, nous avons développé un programme d'accompagnement pour soutenir le personnel d'encadrement de notre organisation. Une dizaine de cadres ont ainsi reçu un soutien particulier dans leurs nouvelles fonctions. C'est en 2012 que nous avons mis officiellement ce programme de mentorat en place chez nous. Ce programme, d'une durée d'un an, permet de bénéficier de l'expertise et des conseils de personnes d'expérience dans une structure officielle et reconnue. La CSA souhaite ainsi favoriser le transfert des connaissances, des compétences et la transmission de la culture organisationnelle. Considérant les retombées positives pour ces personnes et pour l'organisation, le programme se poursuit toujours.

Perfectionner les moyens utilisés pour l'intégration du nouveau personnel

Depuis l'année scolaire 2010-2011, la CSA dispose d'une trousse d'accueil qui est remise à tous les nouveaux employés par le Service des ressources humaines. Lors de chaque nouvelle embauche, un avis de nomination est publié auprès des membres de l'organisation afin d'accueillir ces nouvelles personnes et de les faire connaître. Également, afin de maximiser le transfert des connaissances, le Service des ressources humaines a élaboré un cartable de gestion accessible à tous ses nouveaux gestionnaires d'établissement.

Objectif 2

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Développer davantage la conciliation travail/famille et promouvoir les moyens mis en place

Afin de faciliter la conciliation travail/famille, la CSA démontre beaucoup d'ouverture et de souplesse dans l'acceptation de congés sans traitement, à temps plein ou à temps partiel, afin de permettre à nos employés de maintenir un équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle. Il en va de même avec la gestion des horaires de travail pour l'arrivée ou le départ en fin de journée lorsque l'atteinte de notre mission et les services à rendre ne sont pas compromis. Une attention particulière sera portée à ce champ d'intervention dans la *Planification stratégique 2014-2016*.

Développer des moyens pour prévenir et résoudre des conflits

La *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école* a permis aux établissements, en collaboration avec le Service éducatif, de sensibiliser le personnel et les élèves à cette problématique, et surtout de réfléchir aux approches et aux interventions à favoriser lors de telles situations. Il va sans dire que cette démarche, préconisée par les milieux depuis presque cinq ans, ne peut qu'avoir des impacts positifs sur les relations entre les membres du personnel.

Le Service des ressources humaines a également révisé sa *Politique visant à contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail* afin de prévenir le harcèlement et la violence par des mécanismes prônant le dialogue et l'échange. De plus, en collaboration avec les syndicats, une procédure de gestion des incidents violents a été proposée et publicisée auprès du personnel.

Élaborer des moyens visant la santé globale du personnel et en faire la promotion

Dans le domaine de la promotion de la santé, une *Politique en santé et sécurité au travail* (SST), qui démontre l'engagement de la CSA pour la santé globale de ses employés, a été adoptée en 2010. Un plan d'action a été préparé avec le comité SST et déposé sur le portail de la CSA afin de présenter les actions à poser en ce qui concerne la prévention, la formation et les améliorations locatives.

Le Service des ressources humaines aurait souhaité en faire davantage dans ce dossier. Cependant, nous constatons que le personnel de tous nos établissements scolaires s'implique de façon impressionnante dans la promotion des saines habitudes de vie, autant pour le volet alimentaire que pour le volet physique. Non seulement les membres du personnel proposent des activités aux élèves, mais ils y participent. Voilà l'implication que nous désirions pour le bien-être de toute notre communauté.

Le Service des ressources humaines soutient, depuis quelques années, un groupe d'employés du personnel de soutien qui participent à l'activité Gym Tonic, une activité physique visant à améliorer la souplesse musculaire. Également, l'année scolaire 2013-2014 a permis à 33 employés de notre organisation de participer à une activité de stretching.

Impliquer le personnel dans l'amélioration d'un milieu de travail agréable et stimulant

Si la motivation contribue à la réussite des élèves, elle est aussi nécessaire à tout être humain. Pour ce faire, le Service des ressources humaines souscrit à une gestion valorisante du personnel, notamment en participant tous les deux ans à la Fête des succès, qui souligne les bons coups des employés, bénévoles et élèves de notre organisation, en célébrant les 25 ans de service des employés et en soulignant les départs à la retraite.

Le Service des ressources humaines a également révisé son *Programme d'aide aux employés* afin de mieux répondre aux problématiques vécues par les membres de son personnel pour ainsi mieux les soutenir.

Objectif 3

ASSURER UNE GESTION MOBILISATRICE DE TOUT LE PERSONNEL AFIN D'ACCROÎTRE LE LIEN D'ATTACHEMENT ET UN MEILLEUR ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Constituer et diffuser des outils de communication pour mieux informer les employés et au besoin, tenir des séances d'information pour assurer une meilleure concertation des partenaires et une meilleure compréhension des différentes orientations

L'information étant l'un des éléments importants de la *Planification stratégique 2009-2014 de la CSA*, toutes les écoles et les centres s'assurent de transmettre aux membres du personnel l'information qui leur permettra de s'identifier à notre organisation pour en être de meilleurs collaborateurs. Selon les établissements, cette transmission de l'information passe par les réunions mensuelles, les mémos, les tableaux d'affichage, le portail de la CSA, mais aussi, pour plusieurs, par les bulletins d'information hebdomadaires et les courriels.

De plus, au cours des cinq dernières années, le directeur général et le directeur des ressources humaines ont visité tous les établissements, et ce, à deux reprises. La CSA voulait ainsi établir un contact plus étroit avec l'ensemble du personnel, s'assurer d'une diffusion uniforme de certaines informations et permettre aux employés d'exprimer leurs attentes. Lors de ces rencontres, le *Programme d'aide aux employés*, la *Politique relative au harcèlement en milieu de travail*, le contexte politique et administratif, les compressions budgétaires et les différentes pistes pouvant permettre l'atteinte de l'équilibre budgétaire ont été abordés.

Élaborer, en lien avec la mission, la vision, les valeurs et les croyances de la CSA, un code d'éthique pour l'ensemble de la CSA

Ce dossier inscrit dans la *Planification stratégique 2009-2014* n'a pas été abordé.

Élaborer des outils pour mieux faire connaître le rôle de chacun des partenaires

Nous avions prévu procéder, lors de la diffusion d'informations sur le portail de la CSA, à la publication d'un volet «mieux connaître les tâches réalisées par notre personnel». Nous ne l'avons pas fait de façon spécifique, mais nous avons souligné annuellement les diverses semaines thématiques afin d'affirmer que tous les types d'emplois contribuent au succès de l'organisation. Nous sommes conscients de l'importance des rôles de chacun des partenaires et nous comptons, au cours des deux prochaines années, les publiciser davantage en faisant connaître les tâches de chacun dans toute la commission scolaire.

Mettre en place un ou des projets mobilisateurs

Dans la *Planification stratégique 2009-2014*, comme projet mobilisateur, nous avions opté pour l'implantation de l'approche du «lien d'attachement» dans tous nos milieux. Comme nous l'avons dit précédemment, notre objectif a été atteint et nous comptons maintenir cette approche au cours des deux prochaines années.

Prévoir des activités entre employés, entre écoles et centres pour accroître le lien d'attachement

En 2009, la CSA a voulu permettre à son personnel de mieux s'approprier sa *Planification stratégique 2009-2014* en faisant un lancement officiel réunissant son personnel à la salle Dussault. Cet événement a mis en valeur les différents enjeux de la planification stratégique et l'importance de la contribution de chacun dans l'atteinte des résultats. De plus, au début de chaque année scolaire, c'est sous la forme d'un déjeuner, parfois accompagné d'une conférence, que la CSA souhaite la bienvenue à son personnel. Elle permet ainsi à tous ses collaborateurs de se rencontrer et de prendre connaissance des attentes de l'organisation.

Pour leur part, les établissements et le centre administratif ont tous des comités sociaux qui organisent des activités pour leurs membres, et ce, à plusieurs reprises durant l'année. Ces comités contribuent à créer des milieux de vie agréables.

Valoriser les bons coups

Comme nous l'avons dit précédemment, la valorisation des bons coups de notre organisation passe particulièrement par la Fête des succès, la Fête des retraités et la reconnaissance des 25 ans de service de nos employés. Pendant les premières années de notre planification stratégique, le journal interne l'Encrier a permis à la CSA de valoriser les actions des écoles et des centres. Les coûts associés à la publication auront contribué à sa disparition lors des compressions budgétaires.

Mentionnons que les directions d'école, les directions de centre et les directions de service sont aussi à l'écoute pour souligner, dans le quotidien, la fierté envers l'engagement du personnel. Les bulletins d'information, les sites Internet et les médias locaux contribuent à publiciser plusieurs de ces succès.

ORIENTATION 3 UNE COLLABORATION ESSENTIELLE AVEC LES PARENTS

Objectif 1

FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

Favoriser une communication continue et efficace tant à la CSA que dans chaque établissement pour créer un sentiment d'appartenance : visibilité et promotion de nos services, de nos réalisations et autres

La collaboration entre les parents et l'école est un élément essentiel à la réussite et c'est par l'information qu'elle s'entame. La collaboration des élèves du primaire «les petits facteurs» a fait en sorte que les parents ont reçu une information régulière de leur école, notamment par le bulletin d'information mensuel, le calendrier du mois, les mémos ou les dépliants occasionnels. Au secondaire, les moyens varient en fonction des milieux et des niveaux. C'est davantage par des publications, des rencontres ou par le biais du site Internet de l'école ou du «médiaphone», qu'on a fourni de l'information aux parents.

Promouvoir l'engagement des parents et des bénévoles et valoriser leur implication

Dans toutes les écoles primaires et secondaires, l'implication des parents est reconnue et est essentielle. En plus des mécanismes officiels de participation comme le conseil d'établissement, la présence de bénévoles lors des activités scolaires permet de travailler de concert avec les membres du personnel pour dynamiser le milieu de vie des élèves. Précisons aussi que la participation des parents à l'approche orientante est fort appréciée.

Sensibiliser les membres du personnel des établissements afin de développer des mécanismes de concertation avec les parents

Année après année, les écoles souhaitent répondre aux attentes des parents avec des outils d'information simples et efficaces. C'est l'échange entre les parents et l'école qui permet d'adapter ces moyens pour que l'information soit accessible facilement.

Objectif 2

SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DE LEUR ENFANT

Mettre en place des outils de soutien : rencontres de collaboration, documents de soutien, ateliers de formation, activités d'information et autres

La réussite des élèves est un travail d'équipe; elle exige une complicité entre l'enfant, ses parents et les intervenants scolaires. Pour faciliter cette coopération, de nombreux moyens ont été mis en place par les établissements et sont proposés aux parents pour répondre aux besoins identifiés dans les plans d'intervention.

De plus, périodiquement, les parents peuvent consulter l'agenda scolaire, le portfolio, les feuilles de route ou les travaux et examens de leur enfant. Quand des clarifications s'imposent, c'est généralement par un téléphone ou lors d'une rencontre qu'on intervient. Au besoin, l'école établira avec les parents un plan d'intervention pour leur enfant et leur proposera du soutien. Mais, pour la majorité des élèves, c'est la remise des bulletins qui demeure le moment privilégé pour les parents afin d'échanger avec les intervenants scolaires au sujet de l'adaptation, de l'évolution et de l'acquisition des apprentissages de leur enfant.

Plusieurs milieux proposent des outils pour soutenir les parents dans leur rôle d'accompagnement, que ce soit en lien avec des problématiques particulières ou encore pour consolider des acquis personnels comme des trucs en lecture.

Sensibiliser le personnel des établissements afin d'améliorer les moyens de communication avec les parents favorisant leur engagement.

Les moyens de communication sont nombreux et variés dans tous les millieux et doivent s'adapter aux besoins de chacun. Comme le plan d'intervention constitue le moment privilégié pour rencontrer les intervenants qui collaborent au succès de chaque enfant, c'est principalement à ce moment que les attentes doivent être précisées et le suivi de la démarche doit être établi avec les personnes concernées.

Pour les autres besoins, l'appel téléphonique ou le message écrit envoyé à la maison par l'entremise de l'enfant constituent toujours des mesures efficaces pour obtenir les informations souhaitées.

ORIENTATION 4 UN PARTENARIAT ENRICHI ET EFFICACE AVEC LA COMMUNAUTÉ

Objectif 1

DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES LIENS DE PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ORGANISMES

Les années 2009 à 2014 auront été des années exceptionnelles sur le plan du partenariat de la CSA avec la communauté. De nombreux exemples dans chacune des unités administratives témoignent de ce partenariat essentiel. Autant la CSA que toutes ses écoles et ses centres de formation ont réalisé des projets avec des organismes, des municipalités, des entreprises et même avec des professionnels de la région (comité «Vision Jeunesse 2011», Conseil muni/scolaire, Mesures Alternatives Jeunesse Frontenac, Sûreté municipale de Thetford Mines, centres multifonctionnels, cours d'école, Groupe des 12, stages en entreprise, formation sur mesure et autres). La liste est longue et nous en sommes très heureux.

On constate aussi la présence de plusieurs représentants de la CSA sur différents comités locaux (conseil d'administration du Cégep de Thetford, Société de développement économique de la région de Thetford, Chambre de commerce, Bouge bien, bouffe bien en Appalaches, Table sur le développement des communautés de la MRC des Appalaches, Table de concertation multisectorielle du secteur Sud de la MRC des Appalaches, Ensemble pour nos enfants, etc.) et régionaux (Prévention du suicide, Partenaires à la réussite éducative en Chaudière-Appalaches, Comité d'action régionale pour une jeunesse persévérante, active et en santé, Table jeunesse secteur Sud, Table Action Jeunesse Structurante, Table 0-17 de l'équipe Jeunesse-famille, etc.).

De plus, la CSA a démontré son intérêt et sa volonté à entretenir des liens étroits avec ses partenaires de la communauté. Ces quelques implications en témoignent : Groupe des 12 (promotion des mathématiques), Foire de l'emploi au Carrefour Frontenac, Campagne coco-rasé, comité «Rues principales» de Disraeli, Grand Défi Pierre Lavoie, Disraeli d'école, Défi Santé Primaire CSA, Défi 4-Vents et autres.

Il convient également de souligner le travail exceptionnel des fondations qui soutiennent nos polyvalentes et de la Fondation Collations Élèves Démunis qui offre deux collations par jour à certains de nos jeunes dans le besoin. Le personnel actif et les retraités contribuent à notre épanouissement.

Objectif 2

ASSURER LE RAYONNEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET DE SES ÉTABLISSEMENTS

Dans le but d'informer la population, la CSA et ses établissements sont soucieux de faire part régulièrement aux médias de leurs réalisations. Ainsi, nous pouvons affirmer que nous avons tenu une place importante dans l'actualité au cours des dernières années, tant dans les journaux, les revues qu'à la radio. De plus, annuellement, nous avons fait part à la population du degré d'atteinte des objectifs de notre

*MRC : Municipalité régionale de comté

Planification stratégique 2009-2014 par la publication du *Rapport annuel de la CSA*. S'ajoutent aussi des dépliants d'information, des cahiers spéciaux, des brochures et des expositions qui ont permis à la CSA et à ses établissements d'être visibles dans la communauté. De plus, toutes nos écoles primaires produisent un bulletin d'information mensuel pour les parents. Les sites Internet constituent un élément d'information complémentaire particulièrement pour les écoles secondaires et les centres. Des activités portes ouvertes ont aussi été organisées pour permettre à la population de découvrir nos services, notamment en formation professionnelle.

Nous croyons ainsi bien informer la population du dynamisme de la CSA afin qu'elle puisse l'apprécier.

Objectif 3

S'ASSURER QUE L'OFFRE DE SERVICE EN FORMATION PROFESSIONNELLE RÉPONDE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES PARTENAIRES DE LA RÉGION

Le Service aux entreprises (SAE) de la CSA aide plus d'une centaine d'entreprises à demeurer compétitives en perfectionnant leurs employés pour différents secteurs de formation. Selon leurs besoins, celles-ci bénéficient d'une formation adaptée, spécifique et précise. De plus, au fil des ans, le SAE a développé une grande expertise au niveau de la CSST.

Depuis 2009, le SAE a offert plus de deux cents formations dont plusieurs d'entre elles ont été dispensées directement dans les entreprises. Le Service a ainsi contribué à former des milliers de personnes.

En 2014-2015, trois nouvelles formations seront offertes pour répondre à des besoins identifiés par le milieu : opérateur d'équipement de production, électromécanique de systèmes automatisés et assistance technique en pharmacie.

Objectif 4

SUSCITER ET CONCLURE DES ENTENTES DE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES, LES SERVICES PUBLICS, COMMUNAUTAIRES ET LES MUNICIPALITÉS AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE FORMATION ET DE MISE À NIVEAU DE LA MAIN-D'OEUVRE

La Commission scolaire des Appalaches reconnaît l'importance d'une collaboration étroite avec ses partenaires. Ainsi, au cours des dernières années, de nombreuses ententes ont été conclues avec les entreprises pour répondre à leurs besoins de main-d'oeuvre. De plus, la CSA a pris entente avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour une formation en charpenterie-menuiserie.

Au niveau local, plusieurs municipalités (Adstock, St-Pierre-de-Broughton, St-Jacques-de-Leeds et Thetford Mines) ont conclu une entente ou renouvelé celle qui était échue pour assurer un partage de leurs équipements respectifs dans l'intérêt de la clientèle et des citoyens du territoire.

*CSST : Commission de la santé et de la sécurité au travail

Objectif 5

S'ASSURER QUE NOTRE OFFRE DE SERVICE CONTRIBUE À DIMINUER LE NOMBRE DE CITOYENS N'AYANT PAS DE QUALIFICATION OU DE DIPLÔME

Faciliter le retour en formation des moins de 20 ans

Au cours des dernières années, en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) et le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), le Service éducatif a mis en place une procédure pour assurer le suivi des élèves décrocheurs. Ainsi, un suivi personnalisé est maintenant assuré auprès des décrocheurs, âgés de 16 à 20 ans, afin de leur offrir de réintégrer l'école ou de les soutenir dans la recherche de services adaptés à leurs besoins.

Différents moyens sont proposés :

- une offre de service en enseignement individualisé;
- une possibilité d'accéder à un programme en formation professionnelle tout en complétant les prérequis en formation générale (concomitance);
- un accès à certaines formations à tout moment de l'année scolaire.

Les intervenants du milieu et les principaux partenaires ont été informés du rôle du SARCA afin qu'ils puissent intervenir pour répondre aux besoins réels des élèves et des jeunes adultes du milieu. On compte ainsi augmenter notre taux de diplomation et de qualification.

La clientèle

Élèves répartis dans les 19 écoles primaires	2695
Élèves répartis dans les 3 polyvalentes	1735
Équivalent d'élèves à temps plein en formation professionnelle	300,58
Équivalent d'élèves à temps plein à l'éducation des adultes	268,20

Le personnel

Personnel enseignant à temps complet	332
Personnel de soutien à temps complet	145
Personnel de soutien à temps partiel	90
Personnel cadre à temps plein	35
Personnel cadre à temps partiel	2
Personnel professionnel à temps complet	36
Personnel professionnel à temps partiel	6

Le transport scolaire

Nombre d'élèves transportés	3615
Budget	7 220 819 $

Ressources informatiques

Début des travaux afin d'implanter des réseaux sans fil et l'intercom IP dans tous les établissements

Migration vers Office 365

Ressources matérielles

Transformation au gaz naturel des salles mécaniques aux écoles Paul VI, de l'Arc-en-Ciel, St-Noël, St-Gabriel, du Plein-Soleil, de l'Étincelle, du Tournesol et St-Louis;

Réfection d'une partie de la toiture de l'école Dominique-Savio;

Remplacement de fenêtres avant à l'étage et aménagement d'une salle de bain pour personnes handicapées à la Polyvalente de Disraeli;

Réfection de deux escaliers extérieurs à l'école Notre-Dame;

Réfection de trois portes et balcons à l'école St-Louis;

Réfection de l'entrée du nouveau gymnase à la Polyvalente de Black Lake;

Remplacement de toutes les portes extérieures de l'école St-Noël;

Remplacement de fenêtres à l'école aux Quatre-Vents;

Réaménagement des stationnements, de l'entrée du service de garde et de deux autres portes extérieures à l'école Paul VI;

Remplacement de fenêtres et réfection d'une salle bain à la Polyvalente de Thetford Mines.

EN 2013-2014 SAVIEZ-VOUS QUE?

École Paul VI

ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2014

	2013-2014	2012-2013
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MELS	52 314 358 $	52 384 322 $
Autres subventions et contributions	124 376 $	192 884 $
Taxe scolaire	10 130 438 $	7 995 150 $
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	252 772 $	205 137 $
Ventes de biens et services	3 624 795 $	3 543 876 $
Revenus divers	750 186 $	606 588 $
Amortissement des contributions reportées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	128 068 $	116 915 $
Total des revenus	67 324 993 $	65 044 872 $
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	28 877 355 $	27 765 222 $
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	16 813 835 $	15 341 485 $
Services d'appoint	8 862 638 $	8 559 535 $
Activités administratives	3 251 584 $	3 610 748 $
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 393 406 $	6 219 692 $
Activités connexes	2 149 042 $	3 256 828 $
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	- $	- $
Total des dépenses	66 347 860 $	64 753 510 $
Surplus de l'exercice	977 134 $	291 362 $
Surplus de l'exercice en % des revenus	1,45 %	0,45 %

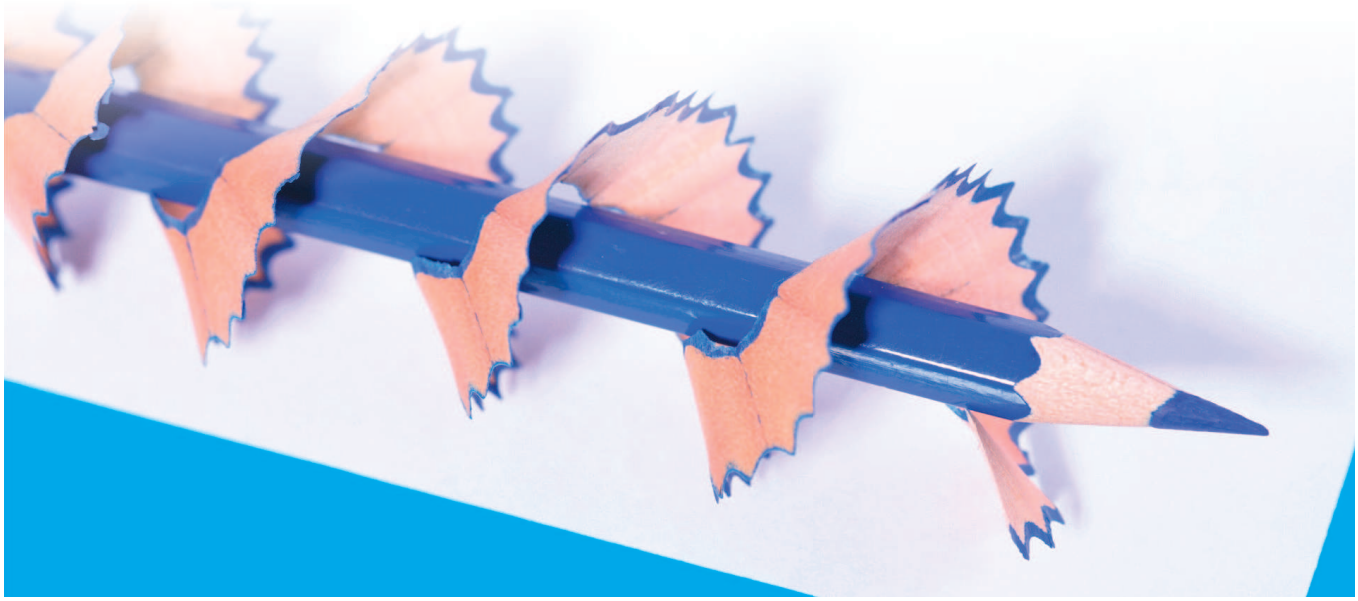

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2014

	2014	2013
Actifs financiers		
Encaisse	807 174 $	625 524 $
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 600 987 $	3 342 901 $
Subvention à recevoir liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 027 559 $	1 093 853 $
Subvention à recevoir - Financement	20 917 934 $	24 550 670 $
Taxe scolaire à recevoir	862 017 $	665 725 $
Débiteurs	796 245 $	1 019 265 $
Sotcks destinés à la revente	132 872 $	38 090 $
Total des actifs financiers	32 144 788 $	31 336 028 $
Passifs		
Emprunts temporaires	900 000 $	2 700 000 $
Créditeurs et frais courus à payer	7 230 465 $	5 780 083 $
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 411 554 $	2 364 303 $
Revenus perçus d'avance	193 623 $	224 941 $
Provision pour avantages sociaux futurs	3 530 651 $	3 364 537 $
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	56 811 737 $	54 372 829 $
Autres passifs	178 359 $	120 823 $
Total des passifs	71 256 389 $	68 927 516 $
Dette nette	(39 111 601) $	(37 591 488) $
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	42 266 866 $	39 675 468 $
Stocks de fournitures	261 368 $	266 167 $
Frais payés d'avance	54 327 $	143 679 $
Total des actifs non financiers	42 582 561 $	40 085 314 $
Surplus accumulé	3 470 960 $	2 493 826 $

Surplus accumulé disponible selon les règles budgétaires 2014-2015 du MELS		
Surplus brut accumulé au 30 juin	3 470 960 $	2 493 826 $
Moins :		
- Valeur comptable nette des terrains	811 481 $	811 481 $
- Subvention de financement à recevoir portant sur la provision pour avantages sociaux futurs	2 855 795 $	2 855 795 $
Déficit net accumulé au 30 juin 2014 empêchant la commission scolaire d'approprier une partie de son surplus brut lors de la confection des budgets annuels suivants	(196 316) $	(1 173 450) $

LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Le 12 juin 2012, la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation* [1] *et la violence* [2] à l'école a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Elle modifie la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), notamment en créant de nouvelles obligations de reddition de comptes pour le directeur de l'école et pour la commission scolaire.

Ainsi, le directeur de l'école doit maintenant :

- transmettre au directeur général de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné (art. 96,12 de la LIP).

De son côté, la commission scolaire doit dorénavant :

- faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96,12 (de la LIP), des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève (art. 220, al. 4 de la LIP).

Nature des événements d'intimidation et de violence transmis au directeur général par les directions d'établissement

- Écoles : Dominique-Savio, Étincelle, Paul VI, du Perce-Neige, du Plein-Soleil, Ste-Bernadette, Ste-Luce, St-Louis, Polyvalente de Black Lake, Polyvalente de Disraeli et Polyvalente de Thetford Mines.
- Il y a eu six événements ou moins d'intimidation ou de violence transmis au directeur général pour chacune de ces écoles primaires ou polyvalentes.
- Aucune de ces interventions n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève.

(1) Par «intimidation», on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

(2) Par «violence», on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à des biens.

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES DE LA CSA

Une qualité assurée des services

Lorsqu'une personne communique avec un établissement ou l'un des services administratifs de la CSA, elle est en droit de s'attendre :

- à être traitée avec respect;
- à être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- à recevoir, dans un délai raisonnable, si la demande est traitée par courriel ou par boîte vocale, un avis précisant le délai de traitement de la demande;
- à recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit;
- à ce que le caractère confidentiel de la demande soit respecté;
- à ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- à obtenir des explications claires et précises;
- à être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.

Traitement des plaintes

Nombre de plaintes officielles traitées en 2013-2014 par le responsable de l'examen des plaintes : 36

RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

Au cours de l'année scolaire, huit situations ont fait l'objet de communications avec la protectrice de l'élève.

- Une a été traitée dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*. La plainte concernait une demande pour une 2e reprise à un examen de sanction en formation professionnelle et celle-ci a été jugée non fondée.
- Une plainte n'a pas été traitée, car le délai écoulé entre la situation ayant donné lieu à l'insatisfaction et le dépôt de la plainte (11 ans) a rendu son examen impossible.
- Deux communications correspondaient à des demandes d'information ou de conseils. Pour les quatre autres, les étapes du cheminement d'une plainte prévues au *Règlement* n'étant pas complétées, les plaignants ont été référés au responsable de l'examen des plaintes de la commission scolaire.

Parmi les plaintes formulées, aucune ne concernait des actes de violence ou d'intimidation.

Odette Lessard
Protectrice de l'élève

Grand Défi Santé Primaire
COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES

GRAND DÉFI SANTÉ PRIMAIRE

Dans le cadre du mois de l'activité physique, la majorité des écoles primaires de la Commission scolaire des Appalaches ont participé, le 1er mai 2014, au Grand Défi Santé Primaire, un événement sportif haut en couleur. Ce sont plus de 2 000 élèves qui se sont retrouvés dans le stationnement du Centre Mario Gosselin de Thetford Mines pour la tenue d'une séance d'aérobie. De plus, à ce moment, ils ont eu l'occasion de rencontrer un athlète olympique en Taekwondo, soit M. François Coulombe-Fortier.

Il s'agissait d'une première au sein de la CSA. C'est grâce à l'initiative et à l'implication remarquables des directions d'école que cet événement a connu un vif succès. S'inscrivant dans la *Politique saines habitudes de vie*, volet mode de vie physiquement actif, qui vise à faire bouger les jeunes pour qu'ils soient en meilleure santé, les organisateurs souhaitent déjà qu'elle soit reconduite l'an prochain.

Nous remercions nos précieux partenaires: la Ville de Thetford Mines, les animateurs de la campagne Wixx, le Service du transport de la CSA, Bouge bien, bouffe bien en Appalaches, les caisses Desjardins de la région, Gosselin Transport, le magasin Canadian Tire et Mme Annie Caron, animatrice de la séance d'aérobie.

FAITS SAILLANTS

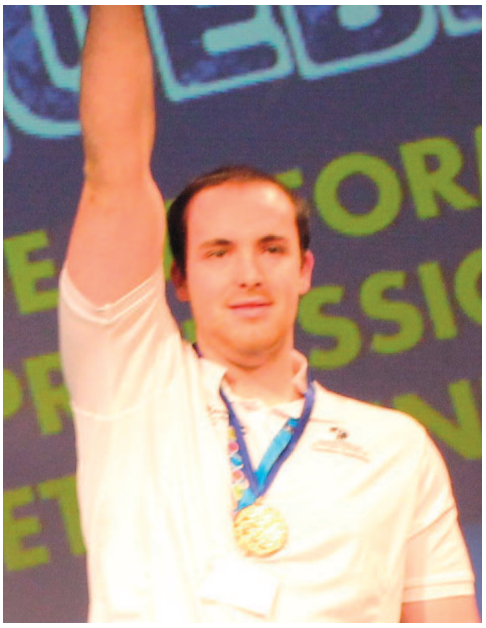

Luc Bergeron
MÉDAILLÉ D'OR

LUC BERGERON DÉCROCHE UNE MÉDAILLE D'OR AUX OLYMPIADES CANADIENNES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES

Après avoir décroché la médaille d'or lors des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique tenues au printemps dernier au Centre de foires de Québec, Luc Bergeron s'est donc présenté aux Olympiades canadiennes qui se tenaient à Toronto comme fier représentant du Québec. Se mesurant à des personnes provenant de toutes les provinces du Canada, il a remporté haut la main les grands honneurs dans sa catégorie, soit Techniques d'usinage.

Ceci démontre une fois de plus la qualité de l'enseignement dispensé au Centre de formation professionnelle Le Tremplin.

Toutes nos félicitations à Luc et à toute l'équipe qui l'a entouré!

PROJET ÉCO-DURABLE

La Commission scolaire des Appalaches a été honorée en recevant un prix reconnaissance du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches (RCSRCA) en mai dernier pour souligner le succès du projet Éco-Durable de l'école du Tournesol. Ce projet s'est développé progressivement, se voyant ajouter diverses préoccupations environnementales au fil des années. Au départ, ont été mis en place les projets ÉCOL'EAU ET CONCEPT'EAU BAC, dont l'objectif était de répondre aux problèmes d'alimentation en eau de la ville. Après ce vif succès, les enseignantes, mesdames Marie-France Lessard et Michèle Mercier, ont poursuivi leur démarche en y ajoutant d'autres préoccupations environnementales. Grâce à ces leaders motivées, soutenues par une équipe-école, les parents, la communauté et des partenaires, neuf projets se sont chevauchés au cours des dix dernières années.

ÉCOL'EAU (2004-2009), CONCEPT'EAU BAC (2005-2010), PLAN-NET (2007-2008), COMPOSTEMENTS RESPONSABLES (2008-2009), TRANSFO-CD (2009-2013), ENVELO-DÉCO (2009-2010), PLASTISSAGE (2009-2011), TECHNOBULLE (2011-2012), DÉLICES TOURNESOL (2012-2013)

Bravo à toute l'équipe!

M. Denis Langlois, président de la CSA, M. Pierre Drouin, directeur de l'école du Tournesol, Mme Marie-France Lessard, enseignante et responsable du projet, Mme Michèle Mercier, enseignante et responsable du projet, Mme Josée Bouchard, présidente de la FCSQ et M. Camil Turmel, directeur général de la CSA

LE GROUPE DES DOUZE REÇOIT LE PRIX RECONNAISSANCE ENTREPRISE 2013-2014 DU RCSRCA

En plus de soutenir la réussite des entreprises qui en sont membres, le Groupe des Douze se soucie de la pénurie de main-d'oeuvre dans notre région. C'est pourquoi une grande collaboration se vit depuis plusieurs années avec la Commission scolaire des Appalaches. De son côté, le Groupe des Douze démontre une grande ouverture face à l'accessibilité de milieux de stage et la disponibilité de visites industrielles. Il s'avère aussi un partenaire significatif par rapport à l'approche orientante, plus précisément lors de la Semaine «Le Goût d'entreprendre Desjardins». De plus, il apporte son appui financier dans différents projets spécfiques comme le projet pilote «mentorat en mathématique». Pour sa part, la Commission scolaire des Appalaches offre différentes formations en entreprise sur mesure adaptées aux besoins de leurs employés. Que l'on parle de mise à niveau des connaissances ou encore de la reconnaissance des acquis, le Service aux entreprises de la CSA s'assure de bien répondre aux besoin exprimés. Voilà un bel exemple de partenariat où chacun s'investit dans la réussite!

M. Denis Langlois, président de la CSA, M. Jean Marcoux, président et directeur général de CIF Métal inc., M. Martin Routhier, vice-président et directeur général de Roger Routhier, entrepreneur électricien, Mme Josée Bouchard, présidente de la FCSQ* et M. Camil Turmel, directeur général de la CSA

*FCSQ : Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSEIL DES COMMISSAIRES 2013-2014

La Commission scolaire des Appalaches n'a reçu aucune plainte s'adressant à un commissaire en vertu du *Règlement CC-R -04 relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires*.

Vous pouvez consulter ce règlement à l'adresse suivante:
www.csappalaches.qc.ca/lescommissaires/lecoded'éthique.

*M. Rock Gagnon a remplacé M.Yves Bergeron à compter du mois de janvier 2014.

M. Denis Langlois
Président

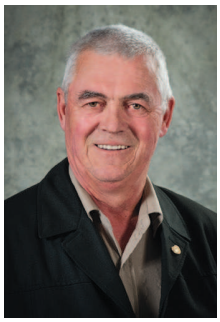
M. Yvon Gosselin
Vice-président

M. Daniel Beaudoin

M. Ghislain Hamel

M. Gilbert Hallée

M. Yves Bergeron*

Mme Maryse Perreault

M. Michel Rhéaume

Mme Johanne Labbé-Boilard

M. Fernand Gagné

Mme Lucie Daigle-Guillemette

Mme Ginette Vallée-Martin

Mme Lisa Fortier

Mme Nancy Raby

Mme Sonia Vachon

Mme Linda Cloutier

M. Normand Hébert

M. Daniel Bertrand
Commissaire-parent

M. Sylvain Groleau
Commissaire-parent

M. Camil Turmel
Directeur général

L'ÉDUCATION PUBLIQUE AU QUÉBEC

Des forces qui s'additionnent
Des succès qui se multiplient

Commission scolaire des Appalaches

S'INVESTIR POUR LA RÉUSSITE!

650, RUE LAPIERRE, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7P1 • TÉL.: 418 338-7800 TÉLÉC. 418 338-7845 • WWW.CSAPPALACHES.QC.CA